

Fiche signalétique

Date de publication : 08 janvier 2015

Date de révision : 20 avril 2015

552184 RÉV. D

1. IDENTIFICATION

Identification du produit

Désignation du produit Huile de pompe à vide

Autres moyens d'identification

FS n° 552184 RÉV. D

Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée Produits d'entretien automobile.

Coordonnées du fournisseur de la fiche signalétique

Distributeur

Bosch Automotive Service Solutions LLC
655 Eisenhower Drive
Owatonna, MN 55060 États-Unis

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise +1 (800) 822-5561

Appel d'urgence (24h/24) INFOTRAC +1 352 323 3500 (international)
+1 800 535 5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Aspect Liquide clair et net

État physique Liquide

Odeur Légère odeur d'hydrocarbure

Classification

Ce produit chimique ne répond pas aux critères de danger établis par la norme OSHA de 2012 sur la Communication des risques (29 CFR 1910.1200). Cependant, cette fiche signalétique (FS) contient des informations cruciales pour la manipulation sûre et l'utilisation appropriée de ce produit. Cette FS doit être conservée et mise à la disposition des employés et des autres utilisateurs de ce produit.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	Concentration en %
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	100

Si le nom chimique / le n° CAS est désigné comme étant « propriétaire » et/ou si le pourcentage de concentration est indiqué sous forme de plage, l'identité ou la composition spécifique du produit chimique n'est pas divulguée en raison du secret commercial.

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours

Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau claire en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes. Si une irritation se manifeste ou persiste, consulter un médecin.
Contact cutané	Laver la peau à l'eau savonneuse. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation	Vaporisation non prévue à des températures ambiantes. Ce produit n'est pas censé provoquer des troubles liés à son inhalation dans les conditions d'utilisation prévues. En cas de surexposition, conduire la personne à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement. Faire boire de très grandes quantités d'eau. Consulter un médecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Symptômes et effets principaux

Symptômes	Non déterminés.
------------------	-----------------

Indication de la nécessité éventuelle de prise en charge médicale immédiate et de traitement spécial

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂). Produit chimique sec. Mousse. Eau pulvérisée (brouillard).

Agents d'extinction appropriés	L'eau peut s'avérer être inefficace, mais peut être utilisée pour protéger les pompiers et pour refroidir les contenants. Ne pas utiliser de jet d'eau comme extincteur, car cela fait propager le feu.
---------------------------------------	---

Risques spécifiques liés à la substance chimique

Les produits de combustion peuvent être toxiques.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, conforme MSHA/NIOSH ou équivalent, ainsi qu'un équipement de protection complet.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé à la Section 8.
Précautions environnementales	Empêcher le produit de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines. Voir Section 12, « Informations écologiques ». Voir Section 13, « Considérations relatives à l'élimination ».

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Contenir la fuite ou le déversement s'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Contenir et recueillir à l'aide d'une matière absorbante et placer dans un contenant approprié pour l'élimination. Les zones de déversement peuvent être glissantes.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions de manipulation

Conseils de manipulation	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé à la Section 8. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement le visage, les mains et toute zone de la peau exposée après avoir manipulé le produit. Conserver les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Tenir à l'écart de la chaleur, d'étincelles, de flammes nues et de surfaces chaudes. — Interdiction de fumer.
---------------------------------	---

Précautions de stockage, y compris incompatibilités

Conditions de stockage	Conserver le contenant hermétiquement fermé et entreposer dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Substances incompatibles	Oxydants puissants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Recommandations relatives à l'exposition</u> <u>Contrôles techniques appropriés</u>	Aucune limite d'exposition communiquée pour le ou les ingrédients. Les informations suivantes sont fournies à titre de directives générales
---	---

Mesures de contrôle technique	Prévoir un système de ventilation adéquat, en particulier dans les espaces confinés. Bassins oculaires. Douches.
--------------------------------------	--

Mesures de protection personnelle, dont équipement de protection individuelle

Protection oculaire/ faciale	Lunettes de protection contre les produits chimiques ou masque de protection.
Protection cutanée	Gants imperméables et résistant aux produits chimiques. Vêtements de protection adaptés.
Protection respiratoire	Non nécessaire dans des conditions normales. En cas de dépassement des niveaux recommandés, une protection respiratoire doit être sélectionnée pour se conformer à la norme OSHA 29CFR 1910.134.
Considérations générales d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide	Odeur	Légère odeur d'hydrocarbure
Aspect	Liquide clair et net	Seuil de perception de l'odeur	Non déterminés
Couleur	Clair et net		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques - Méthode</u>
pH	Non déterminés	
Point de fusion / Point de congélation	Non déterminés	
Point d'ébullition / Plage d'ébullition	Non déterminés	
Point d'éclair	216 °C / 421 °F	COC
Taux d'évaporation	Non déterminés	
Inflammabilité (état solide, état gazeux)	Liquide non applicable	

Limite supérieure d'inflammabilité	Non déterminés	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminés	
Pression de vapeur	Non déterminés	
Densité de vapeur	Non déterminés	
Densité relative	0,9158	à 15,5 °C (60 °F)
Solubilité dans l'eau	Négligeable	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminés	
Coefficient de partage	Non déterminés	
Température d'auto-inflammation	Non déterminés	
Température de décomposition	Non déterminés	
Viscosité cinématique	Non déterminés	
Viscosité dynamique	Non déterminés	
Propriétés explosives	Non déterminés	
Propriétés oxydantes	Non déterminés	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Risque de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions de traitement normales.

Risques de polymérisation Aucune polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart de substances incompatibles. Tenir hors de portée des enfants.

Substances incompatibles

Oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, aldéhydes et autres produits de combustion incomplète, notamment les oxydes d'azote et de soufre.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition potentielles

Informations sur le produit

Contact oculaire	Éviter tout contact avec les yeux.
Contact cutané	Éviter tout contact avec la peau.
Inhalation	Éviter de respirer des vapeurs ou brouillards.
Ingestion	Ne pas ingérer.

Informations sur les composants

Non disponibles

Informations sur les effets physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Voir la Section 4 de cette FS.

Effets différés, immédiats et chroniques de l'exposition à court et à long terme**Cancérogénicité**

Le composant ci-dessous appartient à la famille des pétroles, qui s'est révélé contenir des substances cancérogènes en fonction du niveau de raffinage. La classification cancérogène ne s'applique pas obligatoirement s'il peut être démontré que la substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthylsulfoxyde.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-54-7	A2	Groupe 1		X

Légende

ACGIH (*American Conference of Governmental Industrial Hygienists*) — *Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux*

A2 — *Risque cancérogène pour l'homme*

CIRC (*Centre international de recherche sur le cancer*)

Groupe 1 — *Cancérogène pour l'homme*

OSHA (*Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor*)

X — *Présent*

Valeurs numériques de toxicité

Non déterminés

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme étant dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements, en grande quantité ou fréquents, puissent avoir un effet néfaste ou nocif sur l'environnement.

Informations sur les composants

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poisson	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-54-7		5000 : 96 h truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>) mg/l LC50		1000 : 48 h puce d'eau magna (<i>Daphnia magna</i>) mg/l CE ₅₀

Persistance/Dégradabilité

Non déterminée

Bioaccumulation

Non déterminée

Mobilité

Non déterminés

Autres effets néfastes

Non déterminés

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets**Élimination des déchets**

Le produit doit être éliminé conformément aux lois et réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Emballages contaminés

Le produit doit être éliminé conformément aux lois et réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque	Voir le document d'expédition actuel pour prendre connaissance des informations de transport les plus actuelles, y compris les éventuelles exemptions et circonstances spéciales.
DOT	Non réglementé
IATA	Non réglementé
IMDG	Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X

Légende :

TSCA (Toxic Substances Control Act) - Inventaire conforme à la Section 8(b) de la loi sur le Contrôle des substances toxiques - États-Unis

DSL/NDSL (Domestic Substances List / Non-Domestic Substances List) - Liste intérieure des substances / Liste extérieure des substances - Canada

EINECS/ELINCS (European Inventory of Existing Chemical Substances / European List of Notified Chemical Substances) - Inventaire européen des substances chimiques existantes / Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS (Existing and New Chemical Substances) - Substances chimiques existantes et nouvelles - Japon

IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances in China) - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECI (Korea Existing Chemicals Inventory) - Inventaire des substances chimiques existantes en Corée

PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances) - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS (Australian Inventory of Chemical Substances) - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

CERCLA

Ce produit, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substance dangereuse en vertu du Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (loi générale sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement) (40 CFR 302) ou du Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement) (40 CFR 355).

SARA 313

Section 313 du Titre III de la loi de 1986 portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement (SARA, Superfund Amendments and Reauthorization Act). Ce produit ne contient pas de substances chimiques soumises à des exigences de déclaration en vertu de la loi et de la Partie 372 du Titre 40 du Code des règlements fédéraux (CFR, Code of Federal Regulations).

CWA (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que substance polluante en vertu du Clean Water Act (CWA) (Loi sur la protection de l'eau) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique visée par la Proposition 65.

Réglementations étatiques des États-Unis sur le droit à l'information

Ce produit ne contient aucune substance soumise aux lois d'États sur le droit à l'information

16. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Instabilité	Risques spéciaux
	0	1	0	Non déterminés
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Réactivité	Protection individuelle
	0	1	0	Non déterminés

Date de publication : 08 janvier 2015
Date de révision : 20 janvier 2015
Note de révision : Nouveau format

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette Fiche signalétique sont fournies en toute bonne foi et sont à notre connaissance exactes à la date de sa publication. Elles ne sont fournies qu'à titre de recommandations de sécurité pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport et l'élimination du produit et ne sauraient être interprétées comme une garantie ou une spécification de qualité. Elles s'appliquent exclusivement à la substance spécifique désignée et peuvent ne pas être valides si celle-ci est utilisée en combinaison à d'autres substances ou dans des procédés non spécifiés dans cette Fiche signalétique.

Fin de la Fiche signalétique